



ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS
DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

L.E.G.TA de Limoges et du Nord Haute-Vienne - Les Vaseix
87430 VERNEUIL/VIENNE
☎ 05.55.48.44.00 Fax 05.55.00.11.40

L'ASMA reconduit son activité photo en 2016 avec une nouvelle formation de 4 séances d'initiation à la prise de vue qui sera réalisée par Photolim87

Ces séances auront lieu au complexe sportif de QUORUM à Condat sur Vienne.

Elles se dérouleront en salle pour les trois premières et en ateliers pour la dernière aux dates et heures suivantes:

mardi 1er mars de 18 à 20 heures

mardi 8 mars de 18 à 20 heures

mardi 15 mars de 18 à 20 heures

samedi 19 mars de 14h à 17 heures

Nombre de participants: 10 personnes

Tarifs:

17 € par personne pour les agents, conjoints et enfants

35 € pour les personnes extérieures

Pré-requis: posséder un appareil numérique (pas les téléphones portables)

CONTENU DES SEANCES (sous réserve d'adaptation):

1ère séance en salle

Présentation: évaluation des différents niveaux des stagiaires, inventaire des matériels utilisés, recueil des souhaits des stagiaires.

Les différentes parties d'un appareil et leurs caractéristiques: boîtier (compact, bridge, reflex), objectifs, capteurs (compact - APS/C - full frame), cartes (CD - CF - vitesses de transfert).

Les principes du cadrage: règle des tiers, exemples et TP.

2ème séance en salle

Mode de prise de vue: automatique, programme, priorité vitesse, priorité diaphragme, programme résultat...

Sensibilité: utilisation des iso élevés, montée du bruit.

Trilogie vitesse - diaphragme - sensibilité.

Application: prise de vue, transfert sur PC, mode de classement (présentation succincte des principes).

3ème séance en salle

Différents types de photos: portraits, paysages, animalier, macro, etc...

Matériel adapté: boîtier, objectif.

Utilisation du flash.

4ème séance en ateliers

Présentation d'un thème - à choisir avec les stagiaires: paysages, animaux, portraits etc...

Prise de vue: Le lieu sera fonction de l'atelier choisi.

Déchargement des cartes.

Débriefing de la séance: visionnage des photos.

Débriefing du stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION



Vous voudrez bien retourner ce bulletin impérativement **avant le 15 février 2016** à votre correspondant local pour les agents de l'ASP siège et pour les autres agents à Gilles VIGNANE - DRAAF du Limousin - 22 rue des pénitents blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES cedex
Pour toute information complémentaire :

Gilles VIGNANE

Tel : 05 55 12 92 33 - 06 88 19 00 02

Mail : gilles.vignane@agriculture.gouv.fr

Si nous recevons plus de 10 demandes d'inscription, un ordre de priorité sera effectué comme suit : agents ASMA, conjoints, enfants, personnes extérieures. Puis, si le nombre de places n'est pas encore suffisant pour répondre aux demandes, la sélection se fera par tirage au sort.

Les inscriptions ne sont enregistrées que si le chèque (à l'ordre de l'ASMA 87) est joint au bulletin d'inscription.

Nom et prénom de l'agent ASMA : _____

Organisme et Service + adresse : _____

N° de téléphone : _____

Mail : _____

Participants :

Nom et prénom - agent ou famille	Nom et prénom - extérieur

Montant du chèque à joindre à votre bulletin d'inscription :

Nombre agent ou famille : _____ x 17 € = _____

Nombre extérieur : _____ x 35 € = _____

TOTAL = _____